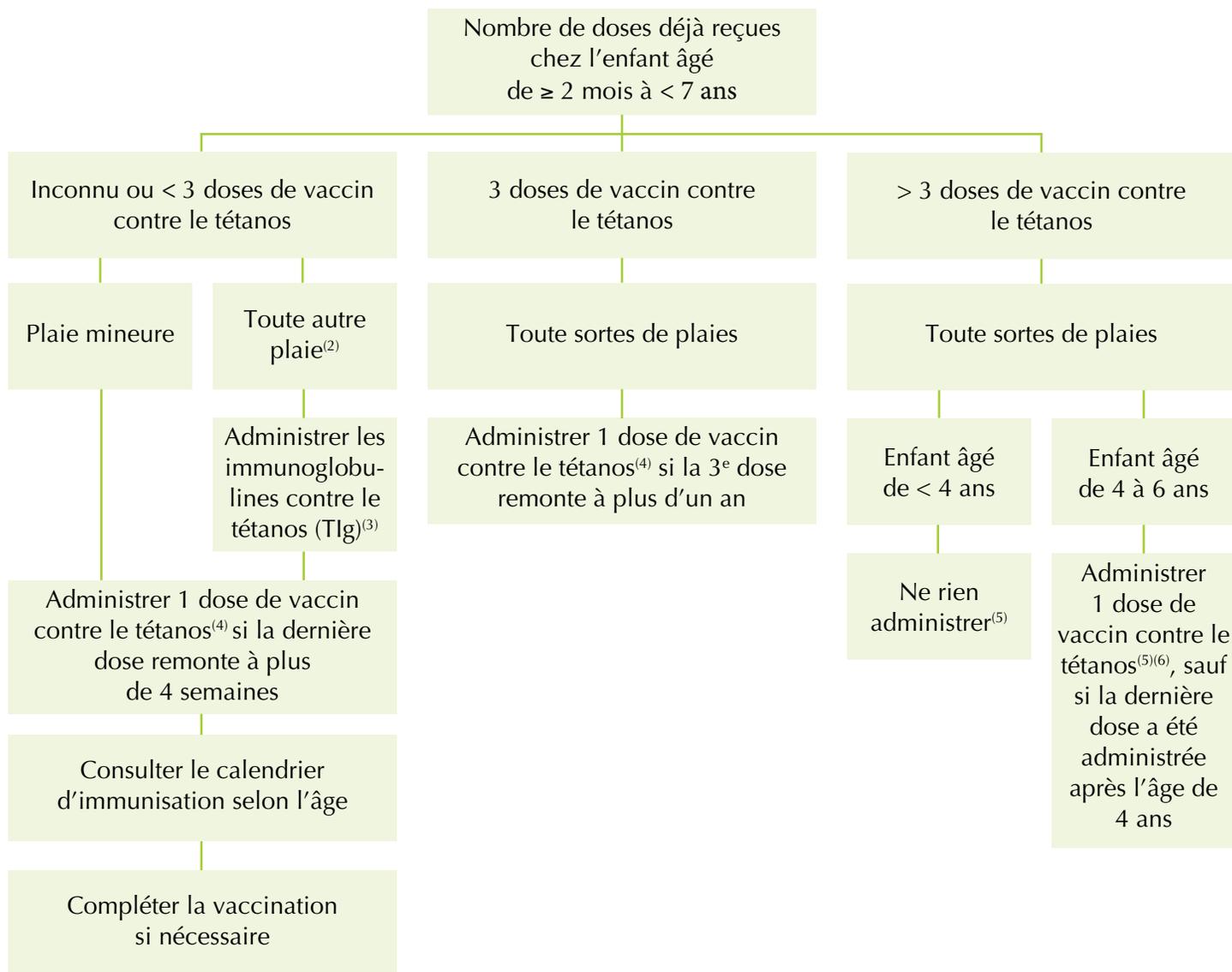


Prophylaxie antitétanique

dans le traitement des plaies chez les enfants âgés de 2 mois⁽¹⁾ à 6 ans



⁽¹⁾ L'âge minimal d'administration du vaccin est de 6 semaines. Il n'y a pas d'âge minimal pour l'administration des Tlg.

⁽²⁾ Plaie à risque plus élevé d'infection par *Clostridium tetani*: plaie contaminée par de la poussière, de la salive humaine ou animale, des selles ou de la terre, plaie pénétrante (due, par exemple, à une morsure ou à un clou rouillé), plaie contenant des tissus dévitalisés, plaie nécrotique ou gangreneuse, engelure, brûlure ou avulsion. Le nettoyage et le débridement de la plaie sont indispensables.

⁽³⁾ Les Tlg (1 ml ou 250 unités par voie IM) et le vaccin sont administrés à des sites différents.

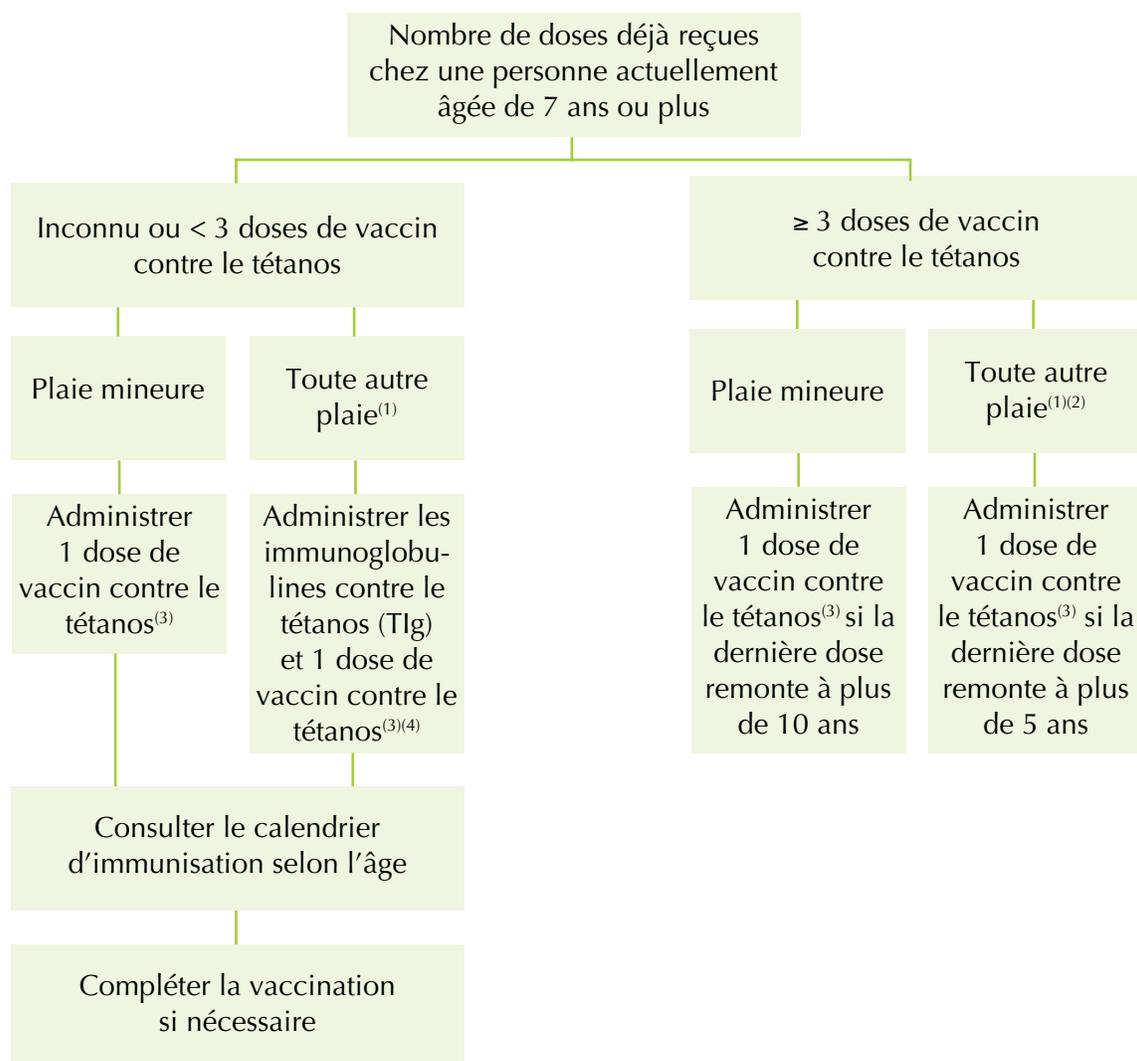
⁽⁴⁾ Le choix du vaccin dépend de l'âge et des antécédents de vaccination de l'enfant.

⁽⁵⁾ Chez l'enfant immunosupprimé, il faut administrer les Tlg en présence d'une plaie à risque, quel que soit l'intervalle depuis la dernière dose de vaccin.

⁽⁶⁾ À compter de l'âge de 4 ans, le vaccin utilisé est le dcaT-VPI.

Prophylaxie antitétanique

dans le traitement des plaies chez les personnes âgées de 7 ans et plus



⁽¹⁾ Plaie à risque plus élevé d'infection par *Clostridium tetani*: plaie contaminée par de la poussière, de la salive humaine ou animale, des selles ou de la terre, plaie pénétrante (due, par exemple, à une morsure ou à un clou rouillé), plaie contenant des tissus dévitalisés, plaie nécrotique ou gangreneuse, engelure, brûlure ou avulsion. Le nettoyage et le débridement de la plaie sont indispensables.

⁽²⁾ Chez la personne immunosupprimée, administrer le vaccin et les Tlg (1 ml ou 250 unités par voie IM) en présence d'une plaie à risque, quel que soit l'intervalle depuis la dernière dose de vaccin.

⁽³⁾ Le choix du vaccin dépend de l'âge et des antécédents de vaccination de la personne à vacciner.

⁽⁴⁾ Les Tlg et le vaccin sont administrés à des sites différents.

